

REEL 2022 et BUDGET 2023 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2023

Réel 2022 en € (arrondi, k=000€)

INVESTISSEMENT	Réel 2022
Recettes d'investissement	513 363
Dépenses d'investissement	160 361
Résultat investissement de l'exercice	353 002
Solde d'investissement reporté	-324 174
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULÉ	28 828

FONCTIONNEMENT	Réel 2022
Recettes de fonctionnement de l'exercice	737 800
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	586 459
Excédent de fonctionnement de l'exercice	151 341
Excédent de fonctionnement reporté	23 844
Transfert de la dissolution de l'AFR*	2 162
EXCEDENT FONCTIONNEMENT CUMULÉ	177 347
Affectation du résultat 2022	
Report au chap. 002 du Budget Fonctionnement 2023	177 347

SOLDE TRESORERIE (Fonct. + Invest.)	206 175
--	----------------

* Association Foncière de Remembrement

Après report de l'année précédente, l'excédent de trésorerie à fin 2022 est de 206 175 € grâce à l'excédent de fonctionnement cumulé de 177 347 € et à un excédent d'investissements cumulé de 28 828 €.

Outre une bonne maîtrise des dépenses, l'année 2022 a bénéficié de recettes plus importantes à la fois en fonctionnement (recettes fiscales) et en investissements (emprunt de 43 000€).

Dépenses de fonctionnement : le réel au 31 décembre 2022 est de 586 459 €, soit une baisse de 9 602€ par rapport à l'année dernière.

Les économies ont été réalisées au niveau des coûts d'électricité (-3200€), des contrats de service à la suite des internalisations fin 2021 (-7 900€) et des honoraires (-6 500€), auxquelles s'ajoute un abandon de créances en 2021 qui était exceptionnel (-12 000€). Les hausses sont essentiellement au niveau des frais de personnel (+14 900€) et des fournitures. Pour plus de détail, consulter les pages Finances du Messenger 2023.

REEL 2022 et BUDGET 2023 : Note de synthèse

Conseil municipal du 4 avril 2023

Recettes de fonctionnement : **737 800€**. Les deux faits marquants expliquant l'augmentation de +25 228€ sont d'une part des droits de mutation nettement plus élevés en 2022 à la suite d'un nombre important de transactions immobilières et d'autre part des taxes foncières en hausse en raison de la revalorisation de 3% des valeurs locatives, liée à l'inflation et d'un effet volume.

Dépenses d'investissements : **celles-ci s'élèvent en 2022 à 160 400€**. Elles comprennent le remboursement de la dette à hauteur de 64 000€ et des travaux sur la rénovation thermique des bâtiments et pour la sécurité routière. Pour plus de détail, consulter les pages Finances du Messenger 2023.

Recettes d'investissements : celles-ci incluent le versement en janvier 2022 d'un emprunt de 43 000€ contracté pour bénéficier de taux avantageux (0,95%) ; sans cet emprunt, le résultat aurait été un déficit d'investissement de -14 172€.
Ces recettes incluent également l'allocation de 324 174€ à partir du résultat 2021 pour combler le déficit d'investissement cumulé à fin 2021.
Les autres recettes sont les subventions (113 035€), la récupération de la TVA (26 131€) et la Taxe d'aménagement (5 063€). Le montant total des recettes est ainsi de **513 363€**.

Dette : Compte-tenu de l'emprunt précité, **le désendettement à long terme à fin 2022 est de -21 000€**. Le capital restant dû est de 410 000€.

Affectation du résultat de 2022

L'excédent de fonctionnement de 151 341€ de 2022 s'ajoute à celui reporté des années antérieures (23 844€) et au transfert de la dissolution de l'AFR (2 162 €), soit un nouvel excédent de fonctionnement cumulé de + 177 347 €.

Ce dernier est reporté sur le budget de fonctionnement 2023 au chapitre 002 'Excédent de fonctionnement reporté'.

REEL 2022 et BUDGET 2023 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2023

Budget 2023 en € (arrondi, k=000€)

Présentation selon le nouveau plan comptable M57 simplifié

Budget 2023 en €	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	905 875	316 795	
Dépenses	905 875	316 795	1 222 670
. Dont report des excédents antérieurs	177 347	28 828	
. Dont report des déficits antérieurs			
S/T avant report des années antérieures	728 528	287 967	1 016 495

Budget de fonctionnement 2023

Recettes de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2022	BUDGET 2023	Budget %
	TOTAL Recettes fonctionnement	761 644	905 875	
	S/T Recettes réelles avant report N-1	737 800	728 528	100 %

013.	Atténuations de charges	1 229	2 000	0,3 %
70.	Ventes de prestations de services et divers (périscolaire, La Poste, concessions...)	61 612	54 600	7,5 %
73.	Impôts et taxes (hors 731)	83 042	65 000	8,9 %
731.	Fiscalité locale (TH et TF)	509 076	520 000	71,4 %
74.	Dotations et participations	29 593	38 928	5,3 %
75.	Autres produits de gestion (Logements)	49 543	48 000	6,6 %
76.	Produits financiers	7	0	0
77.	Produits spécifiques	3 698	0	0
002.	Résultat de fonctionnement reporté	23 844	177 347	-

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023, 728 528€ hors report des années antérieures, sont budgétées par prudence inférieures de -9 272€ par rapport au réel 2022.

La revalorisation de + 7,1 % des valeurs locatives pour le calcul des taxes foncières et de la taxe habitation des résidences secondaires, combinée à la suppression du résidu de taxe d'habitation sur les résidences principales, génère une recette supplémentaire de 11 000€.

Les autres impôts et taxes, principalement liés aux transactions immobilières, sont budgétés au niveau de 2021, soit une baisse de 17 700€ par rapport à l'année dernière.

REEL 2022 et BUDGET 2023 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2023

Dépenses de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2022	BUDGET 2023	Budget %
	Total Dépenses de fonctionnement	586 459	905 875	
	S/T dépenses réelles (hors tsf invest.)	586 459	763 875	100 %
011.	Charges à caractère général	189 446	259 450	34 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	283 079	307 900	40,3 %
014.	Atténuations de produits	15 885	13 250	1,7 %
023.	Virement à la section d'investissement	0	142 000	-
65.	Autres charges de gestion (élus, associations, contributions aux syndicats...)	83 762	171 275	22,4 %
66.	Charges financières	14 287	12 000	1,6 %
67.	Charges exceptionnelles	0	0	

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget 2023, 761 713€, sont supérieures de 175 254€ au Réel 2022.

Quelques explications préalables : le budget étant un budget de trésorerie, les recettes et dépenses doivent d'équilibrer, il n'y a pas de marge budgétée. En conséquence, si les recettes budgétées sont supérieures aux dépenses attendues, des réserves sont ajoutées aux postes de charges afin d'équilibrer le total des dépenses et des recettes.

Ces réserves budgétaires, estimées à 78 000€, ont été affectées en partie sur les postes Energie, Alimentation et Achats de prestations (repas scolaires) et surtout sur le poste 'Autres charges diverses de gestion courante'.

En raison de l'inflation, une hausse de 10 % a été budgétée sur la plupart des charges.

Par ailleurs des travaux conséquents sur plusieurs logements communaux ont été budgétés à hauteur de 20 000€ ainsi que des travaux de voirie de 10 000€. Le poste 'Honoraires et Etudes', particulièrement faible en 2022 a été augmenté de 11 000€ en raison des interventions de conseil à venir liées à la préparation du PLUI et à des prestations de géomètre programmées.

Enfin, l'absence de classe de neige en 2023 génère un gain de 7000€ sur les dépenses.

Le report de l'excédent de fonctionnement 2022 de 177 347 € sur le budget 2023 permet de virer 142 000€ à la section investissement.

REEL 2022 et BUDGET 2023 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2023

Budget d'investissement 2023

Recettes d'investissement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2022	BUDGET 2023	Budget en %
	Total Recettes Investissement.	513 363	316 795	100 %
	S/T Recettes réelles (hors inter sections)	513 363	145 967	
001.	Excédent investissement reporté		28 828	9.1 %
021.	Virement de la section fonctionnement		142 000	44.8 %
024.	Cessions d'immobilisations		0	0
1068.	Excédent de fonctionnement antérieur (financement déficit Investissement N-1)	324 174	0	
10222.	FCTVA (récupération TVA sur N-2)	26 131	29 807	9.4 %
10226.	Taxe d'aménagement	5 063	10 000	3.2 %
13.	Subventions d'investissement	113 025	82 699	26.1 %
16.	Emprunts et dettes assimilées	43 000	23 461	7.4 %
165.	Dépôts et cautionnement	1 970	0	0

Les recettes réelles d'investissement budgétées sur 2023 sont de 145 967€, dont un emprunt d'équilibre de 23 461€.

A ces recettes de l'exercice s'ajoutent l'excédent de l'année dernière (28 828€) et le virement depuis la section de fonctionnement (142 000€) soit un total final de 316 795€.

Récupération de la TVA

À la suite de l'enfouissement des lignes de 2021, le montant de TVA récupérée est de nouveau assez élevé, à 29 807€, mais diminuera l'année prochaine.

Taxe d'aménagement

La hausse est la conséquence du volume plus élevé de transactions immobilières en 2022 dont la taxe sera perçue en 2023 en fonction des dates de transactions.

Subventions

Les subventions sur les nouveaux investissements budgétés en 2023 sont de 60 223€, auxquelles s'ajoute 22 476€ de subventions prévues sur 2022 mais non encore reçues.

Emprunts

L'emprunt de 23 461€ budgété est un emprunt dit 'd'équilibre' pour équilibrer les dépenses et les recettes, et ne devrait pas être activé.

Nous continuerons de nous désendetter à fin 2023.

REEL 2022 et BUDGET 2023 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2023

Dépenses d'investissement en €

ARTI- CLE	ARTICLE : LIBELLÉ	Réalisé 2022	BUDGET 2023	Budget en %
	Total Dépenses Investissement.	160 361	316 795	100 %
	S/t Dépenses réelles (hors report antérieur)	160 361	316 795	
001.	Solde d'investissement reporté		0	0
16.	Emprunts et dettes assimilées	65 870	67 000	21.1 %
20.	Immobilisations incorporelles	4 803	33 240	10.5 %
21.	Immobilisations corporelles et Subventions d'équipement versées	89 688	216 555	68.4 %

Les nouveaux investissements budgétés sur 2023, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 244 795€.

Après déduction des subventions correspondantes, le coût net de ces nouveaux investissements est de 145 096€.

Les investissements incorporels de 33 240€ correspondent aux frais d'études : le diagnostic de l'église St Loup, et la maîtrise d'œuvre du projet Cœur de village, et à la licence de notre logiciel informatique.

Les plus gros travaux programmés sur 2023 sont le remplacement de plusieurs fenêtres de l'école et de la cuisine attenante à la salle polyvalente, la création de plateaux surélevés dans la partie Sud de la rue des Templiers avec restauration de quelques caniveaux, un dispositif de ralentissement aux entrées venant de Boissy et Tousson, une sécurisation du nouveau circuit de la Montagne Blanche (largement subventionnée par le Parc Naturel du Gâtinais).

A ces dépenses, il faut ajouter le remboursement de capital sur les emprunts contractés à savoir 67 000€ en 2023.